



SYNDICAT des CADRES de la SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Bureau National - 55, rue de Lyon - 75012 PARIS

☎ 01 44 67 83 30 - ☎ 01 44 67 84 20 - ✉ secretariat@scsi-pn.fr - 🌐 www.scsi-pn.fr

Paris, le 12 juin 2014

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Sécurité et Justice pénale : sans moyens, rien ne fonctionne !

Depuis des années les professionnels de la police judiciaire dénoncent l'inflation législative et son cortège des règlements et instructions, qui alourdissent et complexifient systématiquement l'action de services aujourd'hui menacés de paralysie.

Loi sur la géolocalisation il y a quelques semaines, loi sur le Droit à l'information dans les procédures pénales il y a quelques jours, et loi dite de "réforme pénale" votée à l'Assemblée le 10 juin et transmise au Sénat, s'y ajoutent en modifiant le droit et les pratiques, et imposent toujours plus de charges aux policiers sans prévoir aucune contrepartie.

La volonté du législateur, qu'elle traduise des normes européennes contraintes ou une politique nationale, doit être respectée ; mais sans les moyens correspondants les lois ne peuvent pas être appliquées et leurs effets ne peuvent pas être mesurés. Plusieurs élus ont ainsi déploré l'absence de toute disposition relative aux moyens, notamment au sujet de la future "contrainte pénale".

Le Syndicat des Cadres de la Sécurité Intérieure qui a participé activement à tous les débats de fond a sans cesse rappelé que l'application de la loi devait être garantie par l'affectation de moyens adaptés, en supplément ou par un allègement des charges existantes.

Aujourd'hui la mission de police judiciaire, dont les seules contraintes de formalisme procédural absorbent une part très excessive des moyens, est en passe de s'effondrer. De nombreux services en sont réduits à prioriser les dossiers, les délais de traitement s'envolent, la qualité des investigations est sacrifiée, les personnels se sentent abandonnés devant une charge de travail chaque jour plus lourde...

Face à l'érosion constatée de l'efficacité des services de police, le SCSI réclame l'ouverture urgente d'un débat parlementaire global sur la question des charges et des moyens de la police judiciaire, pour engager au plus vite toutes les réformes et les adaptations garantissant sa mission dans la Justice pénale, vecteur essentiel de la sécurité des personnes et des biens.

Le Bureau National SCSI